

GROUPEMENT PAROISSIAL DE CRESSENSAC-GIGNAC-CUZANCE

MOIS DE MARS 2020

Samedi 28 février 17h Cressensac messe anticipée.

DIMANCHE 1^{er} MARS 11h Cressensac Véronique et Georges LAGORSE
1^{er} Dimanche de Carême f. CHANEL-FAVRE
Elie, Marie & Paul ARNAL

Samedi 7 mars 17h Cressensac messe anticipée

DIMANCHE 8 MARS 11h Cressensac Pierre DALE
2^{ème} Dimanche de Carême Daniel DEVIANNE
Messe des familles et des amis

Adoration du Saint Sacrement :

Lundi 10h-11h	Cuzance
Mardi 18h-19h	Gignac
Mercredi 18h-19h	Cressensac
Jeudi 10h-11h	Cressensac
Vendredi 18h-19h	Gignac
Samedi 18h-19h	Cuzance

Samedi 14 mars 17h Cressensac messe anticipée

DIMANCHE 15 MARS 11h Cressensac défunts de la f. BOUSTIE-JAUBERTHIE
3^{ème} Dimanche de Carême

Jeudi 19 mars à 15h à la Maison Paroissiale de Cressensac : messe pour les malades et leurs amis

Samedi 21 mars 17h Cressensac messe anticipée

DIMANCHE 22 MARS 11h Cressensac f. LEYMARIE-DUPAS
4^{ème} Dimanche de Carême Jean & Gilles SERVANTIE
Marguerite ROBERT

Samedi 28 mars 17h Cressensac messe anticipée

DIMANCHE 29 MARS 11h Cressensac Gérard CHOUVIN
5^{ème} Dimanche de Carême f. MAIGNE-DELBUT

7 mars	stes Perpétue & Félicité, martyres (Afr. du Nord, 3 ^e s.)
15 mars	ste Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité
18 mars	st Cyrille de Jérusalem, évêque (4 ^{ème} s)
19 mars	st Joseph
25 mars	Annonciation du Seigneur

INFORMATIONS

Mardi 3 mars à 20h 30 à Cressensac à la Maison Paroissiale (Soirée-témoignage sur le Pèlerinage en Terre Sainte (Vincent & Josiane Lagorse, Dominique & Marie-Françoise Maigne). Tout le monde est invité.

Mercredi 4 mars à 20h à la Maison Paroissiale : répétition de chant

Lundi 9 mars au presbytère de Martel : rencontre-partage sur l'évangile (Martel--Cressensac)

Mercredi 18 mars à 20h 30 à la Maison Paroissiale : équipe de liturgie

Jeudi 19 mars à 15h à la Maison Paroissiale : Messe avec les malades

Vendredi 20 mars au presbytère de Martel : soirée bol de riz (Martel-Cressensac)

Mardi 24 mars à 20h 30 à la Maison Paroissiale : rencontre partage sr l'évangile (Cressensac-Martel)

Mardi 31 mars à 20h 30 à la Maison Paroissiale : équipe de liturgie

Samedi 4 avril à 14h à la Maison Paroissiale : éveil à la foi

Horaire d'hiver : la messe est célébrée à 9h en semaine et à 17h le samedi soir. **A partir du dimanche 28 mars, horaire d'été** : la messe du samedi soir est célébrée à 18h

Les églises de Cressensac, Gignac, Cuzance, sont ouvertes tous les jours (merci à ceux et celles qui assurent ce service)

Par décision des évêques de la Province de Toulouse (Albi, Auch, Cahors, Montauban, Pamiers, Rodez, Tarbes & Lourdes, Toulouse) les honoraires de messes sont fixés à 18 €

Offices de la Semaine Sainte

Rameaux (5 avril)

Gignac 11h

Jeudi Saint (9 avril)

Gignac 18h 30

Vendredi Saint (10 avril)
groupelement)

Cressensac 15h chemin de croix (commun à tout le

Célébration de la Passion & de la Croix Cuzance 18h 30

Veillée et Messe Pascales (11 avril)

Cressensac 21h

Messe du jour de Pâques (12 avril)

Cuzance 11h

Permanences de confessions à Cressensac samedi 4 avril, vendredi 10 avril, samedi 11 avril, 11h-12h

Célébration pénitentielle à Martel le **mercredi 8 avril à 18h** (suivie d'un temps d'adoration)

Voici les deux passages d'évangile sur lesquels nous sommes invités à méditer et à partager, lors des réunions proposées à Martel le lundi 9 mars à 19h

Agir ensemble en vue du bien commun

Du milieu de la foule quelqu'un demanda à Jésus : **Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage.** » Jésus lui répondit : **« Homme, qui donc m'a établi pour être votre juge ou l'arbitre de vos partages ? »** Puis, s'adressant à tous : **« Gardez-vous bien de toute avidité, car la vie de quelqu'un, même dans l'abondance, ne dépend pas de ce qu'il possède. »** (Luc 12, 13-15)

Pour la réunion du mardi 24 mars à Cressensac à 19h

Avoir confiance en la parole de Jésus

Comme Jésus était entré à Capharnaüm, un centurion s'approcha de lui et le supplia : **« Seigneur, mon serviteur est couché, à la maison, paralysé, et il souffre terriblement. »** Jésus lui dit : **« Je vais aller moi-même le guérir »**. Le centurion reprit : **« Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit, mais dis seulement une parole et mon serviteur sera guéri. Moi-même qui suis soumis à une autorité, j'ai des soldats sous mes ordres ; à l'un je dis : « Va ! » et il va ; à un autre : « Viens ! » et il vient, et à mon esclave : « fais ceci ! » et il fait. »** A ces mots, Jésus fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient : **« Amen, je vous le déclare, chez personne en Israël je n'ai trouvé une telle foi. Aussi je vous le dis : beaucoup viendront de l'orient et de l'occident et prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob au festin du Royaume de Cieux, mais les fils du Royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. »** et Jésus dit au centurion : **« Rentre chez toi, que tout pour toi selon ta foi ! »** et à l'heure même le serviteur fut guéri ; (Matthieu, 8, 5-13)